
Enquête indépendante instituée à la suite d'une opération policière survenue à Montréal, le 31 mars 2016, au cours de laquelle un homme est décédé : le DPCP dépose une accusation

Québec, le 24 mai 2017 – Le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), après avoir examiné et analysé l'ensemble de la preuve, annonce qu'une accusation a été déposée à l'endroit de monsieur Christian Gilbert, policier au Service de police de la Ville de Montréal, impliqué dans une opération policière survenue le 31 mars 2016, à Montréal, au cours de laquelle un homme est décédé.

Monsieur Christian Gilbert est accusé d'avoir causé la mort d'un homme en commettant des voies de fait graves en utilisant une arme à feu, commettant ainsi un homicide involontaire coupable, un acte criminel prévu aux articles 234 et 236a) du *Code criminel*.

Puisqu'une accusation est portée et que le dossier est maintenant devant les tribunaux, le DPCP ne commentera pas davantage afin de ne pas nuire à l'équité et à l'intégrité du processus judiciaire.

Le DPCP rend publique cette décision après s'être assuré que la famille de la victime en a été informée.

Le Directeur des poursuites criminelles et pénales

Le DPCP fournit, au nom de l'État, un service de poursuites criminelles et pénales indépendant, contribuant à assurer la protection de la société, dans le respect de l'intérêt public et des intérêts légitimes des victimes. Pour en savoir davantage : www.dpcp.gouv.qc.ca

- 30 -

Source :
M^e Jean Pascal Boucher
Porte-parole
Directeur des poursuites criminelles et pénales
418 643-4085